

Portrait de branche - Cabinets d'économistes de la construction -

Introduction/définitions

Les données présentées ici concernent les entreprises libérales du secteur des cabinets d'économistes de la construction. Ce secteur n'est pas identifié par un code NAF spécifique, car la nomenclature NAF regroupe les « métreurs, géomètres ». [PP1] Pour une branche dont le nombre de salariés est voisin de 2000, le recours aux données de l'OPCA PL et aux données internes issues d'enquêtes de la CPNE est donc privilégié. Les sources utilisées sont les suivantes :

- concernant les établissements et les effectifs salariés : celles de l'OPCA PL ;
- concernant les caractéristiques des salariés (catégories professionnelles, structures d'âge, etc.) : les données issues d'une enquête réalisée en 2003 par la CPNE : « Enquête sur la situation sociale de la profession » (convention collective nationale ; CPNE – Collège patronal). Celle-ci a été réalisée auprès d'un échantillon de cabinets, il y a eu 192 établissements répondants (l'OPCA PL en recense en 2005 589 dans cette branche), couvrant 500 salariés sur un total voisin de 2000 environ), ainsi que quelques données provenant de la caisse de prévoyance complémentaire et de retraite PRO BTP remises par l'UNTEC ;
- concernant les pratiques de formation : l'OPCA PL.

1. Les établissements en 2005

Nombre de cabinets

	NBRE ENT	EFFECTIF SALARIE MOYEN (ETP) 2005
ECONOMISTES	589	2 036

Source : OPCA PL, extraction au 31.07.2006

L'OPCA PL recense 589 structures employant au moins un salarié. Avec un peu plus de 2000 salariés en 2005, cette branche ne couvre que 0,6% des salariés des cabinets libéraux adhérents de l'OPCA PL.

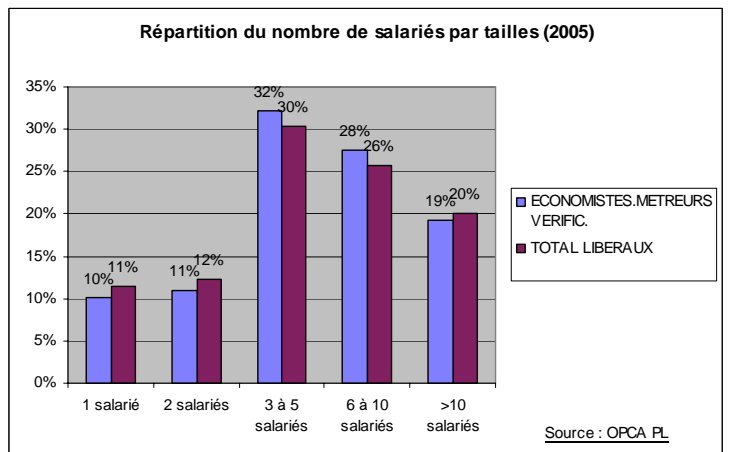
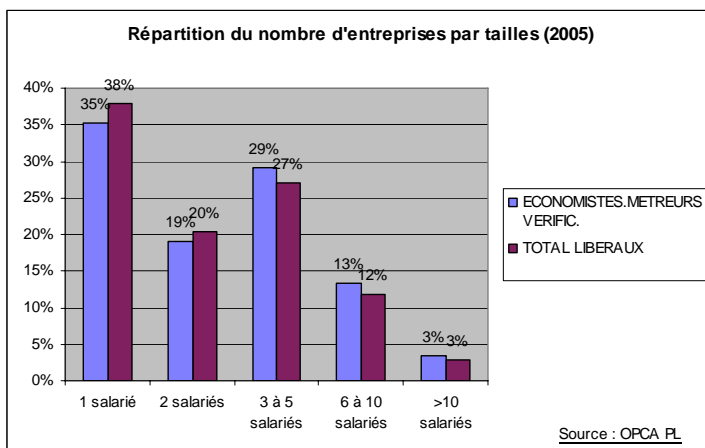
Le nombre de salariés semble en léger recul par rapport aux données 2004 (587 entreprises et 2183 salariés ETP en France métropolitaine).

Répartition des cabinets par tailles

L'OPCA PL indique les tranches « d'effectifs moyens » ETP, qui sont les suivantes :

	1 SALARIE	2 SALARIES	3 A 5 SALARIES	6 à 10 SALARIES	SUP A 10 SALARIES	TOTAL
NBRE CAB. ECONOMISTES	207	112	172	78	20	589
NBRE SALARIES ETP	207	224	654	560	391	2036

Source : OPCA PL, extraction au 31.07.2006



Plus d'un tiers des cabinets d'économistes adhérents à l'OPCA PL n'emploient qu'un salarié, 84 % ont moins de 5 salariés (en ETP). La proportion de cabinets de plus de 5 salariés (16%) est comparable à la moyenne des cabinets libéraux (15%) mais inférieure aux autres professions du cadre de vie (48% des cabinets de géomètres dépassent 5 salariés et 17% des cabinets d'architectes). L'effectif moyen est de 3,5 salariés ETP par cabinets (il atteint près de 8 dans les cabinets de géomètres et 4 dans les cabinets d'architectes).

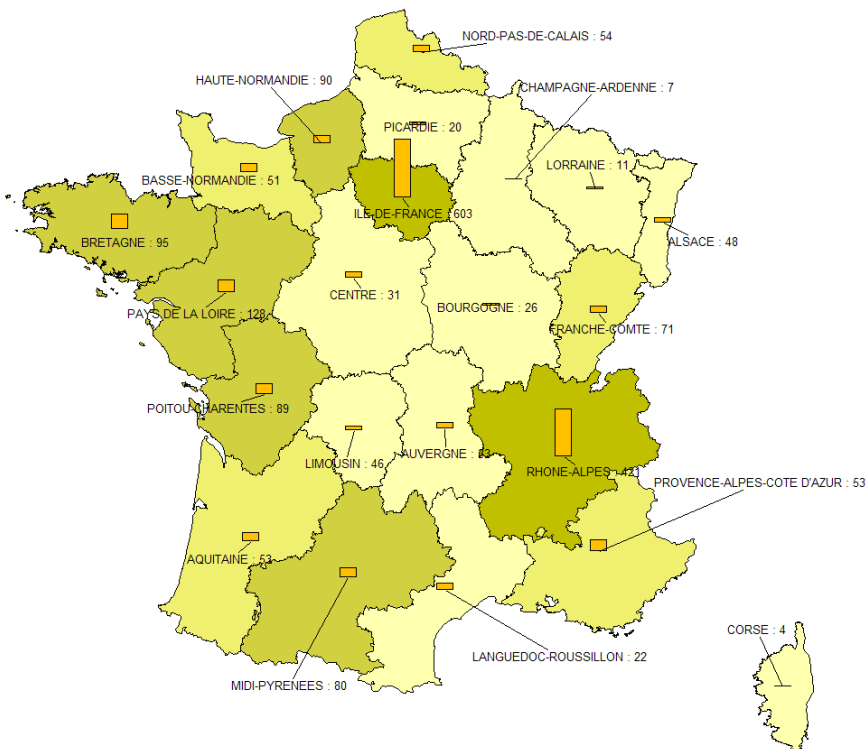
Les cabinets de 3 à 5 salariés emploient un tiers des effectifs de cette branche, ceux de 6 à 10 salariés 28%.

Répartition des cabinets par régions

	Entreprises (2005)		Salariés (EFF. MOY ETP)	
	Economistes	%	Economistes	%
ALSACE	12	2%	48	2%
AQUITAINE	21	4%	53	3%
AUVERGNE	15	3%	33	2%
BASSE-NORMANDIE	22	4%	51	3%
BOURGOGNE	7	1%	26	1%
BRETAGNE	36	6%	95	5%
CENTRE	14	2%	31	2%
CHAMPAGNE-ARDENNES	3	1%	7	0%
CORSE	3	1%	4	0%
DEPART. ET TERRIT. D'OUTRE MER		0%		0%
FRANCHE-COMTE	18	3%	71	3%
HAUTE-NORMANDIE	20	3%	90	4%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	16	3%	22	1%
LIMOUSIN	11	2%	46	2%
LORRAINE	7	1%	11	1%
MIDI-PYRENEES	24	4%	80	4%
NORD	17	3%	54	3%
PAYS DE LA LOIRE	30	5%	128	6%
PICARDIE	9	2%	20	1%
POITOU-CHARENTES	26	4%	89	4%
PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR	28	5%	53	3%
REGION PARISIENNE	138	23%	603	30%
RHONE-ALPES	112	19%	421	21%
Total	589	100%	2036	100%

Source : OPCA PL

Nombre de cabinets d'économistes et Effectifs salariés 2005 (ETP) par régions



Les chiffres figurant dans la carte correspondent à l'effectif ETP en région.

Effectifs salariés moyens (ETP) des cabinets d'économistes

- 400 - 603 (2)
- 80 - 400 (5)
- 50 - 80 (5)
- 4 - 50 (10)

Nombre de cabinets (économistes)

- 100
- Cabinets

Source : OPCA PL

Deux régions comptent beaucoup plus de cabinets que les autres : IDF et Rhône-Alpes. On y trouve des cabinets de plus grande taille, et elles emploient à elles deux plus de la moitié des effectifs. Loin derrière, on notera un pôle à l'Ouest (Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charentes).

2. Les salariés

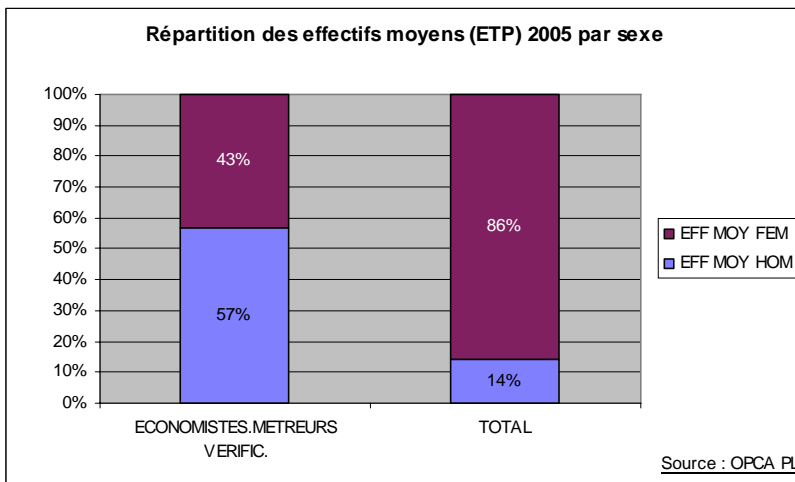
Evolution récente du nombre de salariés

APELIB	2004			2005			Variation EFF TOT	
	EFF MOY HOM	EFF MOY FEM	EFF MOY TOT	EFF MOY HOM	EFF MOY FEM	EFF MOY TOT	val.abs.	%
ECONOMISTES	1207	976	2183	1 162	873	2 036	-147	-7%
ENSEMBLE DES PROF.*	48525	311328	359853	53 387	316 421	369 773	9 920	3%

* Les prof. prises en compte sont : architectes, architectes d'intérieur, avocats, géomètres, économistes, adm.jud., pharmacies, médecins généralistes, médecins stomatologistes, dentistes, laboratoires médicaux, vétérinaires, experts auto.

Il y a une légère baisse du nombre de cabinets recensés par l'OPCA PL en 2005, et donc une baisse des effectifs (-7%).

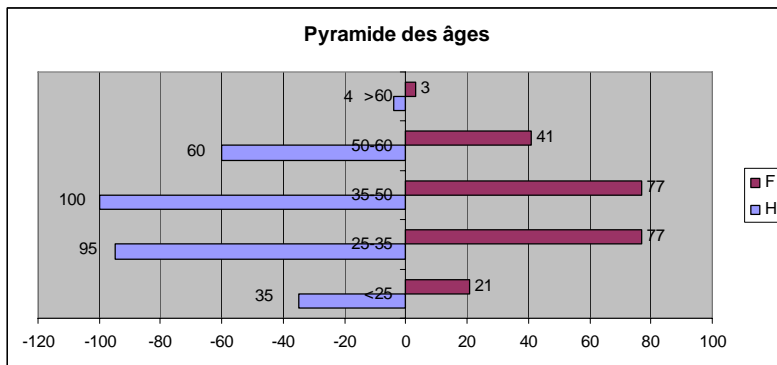
Répartition par sexe



Les cabinets d'économistes sont nettement moins féminisés que l'ensemble des cabinets de professions libérales. Les femmes sont en effet minoritaires et représentent un peu plus de 40% des salariés, au lieu de 86% en moyenne. La présence de métiers très techniques peut expliquer cet écart, ainsi que sans doute la faible proportion de filles parmi les jeunes élèves ou étudiants dans les formations.

Tranches d'âges

L'enquête de 2003 réalisée par la CPNE auprès d'un échantillon de cabinets d'économistes apporte des précisions.



Pyramide des âges des salariés des cabinets d'économistes en 2003

(échantillon 192 entreprises, 513 salariés couverts)

	H	%	F	%	Total	%
<25	35	12%	21	10%	56	11%
25-35	95	32%	77	35%	172	34%
35-50	100	34%	77	35%	177	35%
50-60	60	20%	41	19%	101	20%
>60	4	1%	3	1%	7	1%
Total	294	100%	219	100%	513	100%

Source : CPNE, Enquête sur la situation sociale de la profession, 2003

Il y a peu d'écarts entre les hommes et les femmes, les pyramides des âges apparaissent relativement équilibrées. Un

salarié sur 5 a plus de 50 ans, ce qui positionne les économistes entre les salariés

d'architectes (plus jeunes (seulement 6% de 55 ans et plus, 21% de 46 ans et plus en 2006) et ceux des cabinets de géomètres, plus âgés (24% de plus de 50 ans en 2002).

Les structures d'âge varient sensiblement selon le statut (cadres/non cadres) et la fonction occupée (voir ci-après).

Types de contrats : CDI, CDD, emplois aidés

Pas d'information.

Temps plein/temps partiel

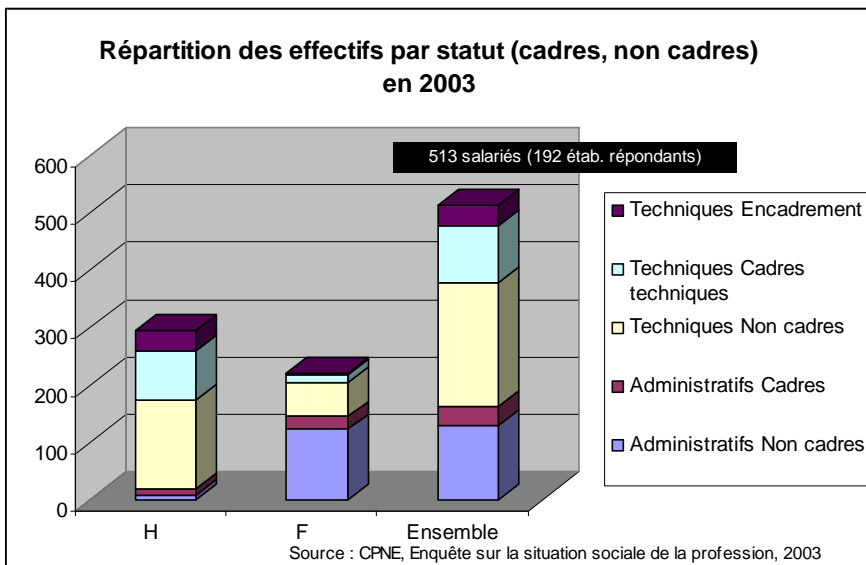
43% des entreprises répondantes déclarent avoir du personnel à temps partiel. Le nombre de réponses ne permet pas de chiffrer les effectifs à temps partiel.

Cadres/Non cadres et fonctions occupées

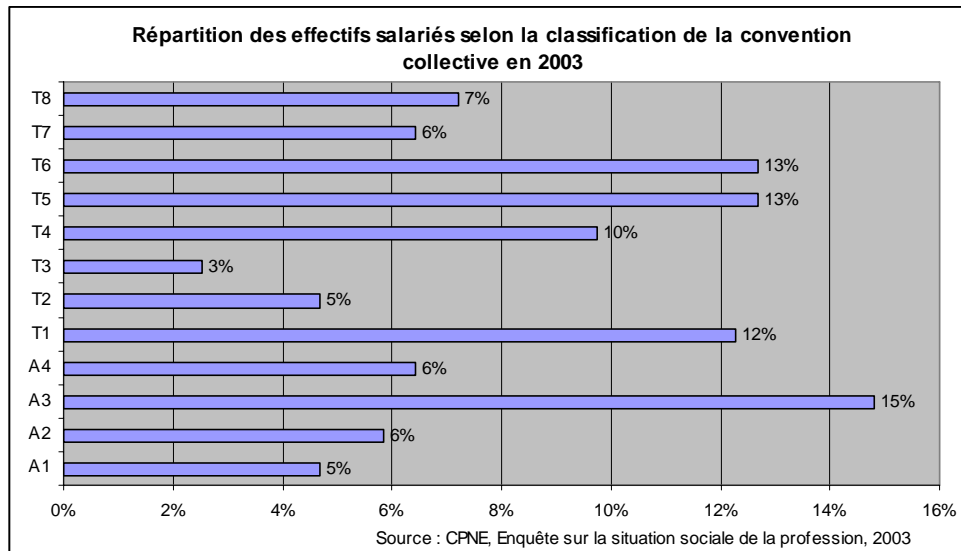
Effectifs par statut (cadres, non cadres) dans les cabinets d'économistes en 2003

	Statut	H	%	F	%	Ensemble	%
Administratifs	Non cadres	8	3%	122	56%	130	25%
	Cadres	11	4%	22	10%	33	6%
Techniques	Non cadres	155	53%	60	27%	215	42%
	Cadres techniques	84	29%	14	6%	98	19%
	Encadrement	36	12%	1	0%	37	7%
Total	Ensemble	294	100%	219	100%	513	100%

Source : CPNE, Enquête sur la situation sociale de la profession, 2003



Les cadres représentent 6% des personnels administratifs, et 7 % du personnel technique (hors « cadres techniques » La catégorie « cadres techniques » représente en fait des techniciens hautement qualifiés ou agents de maîtrise (mètreur – vérificateur principal, technicien supérieur en économie de la construction, coordinateur, etc.).

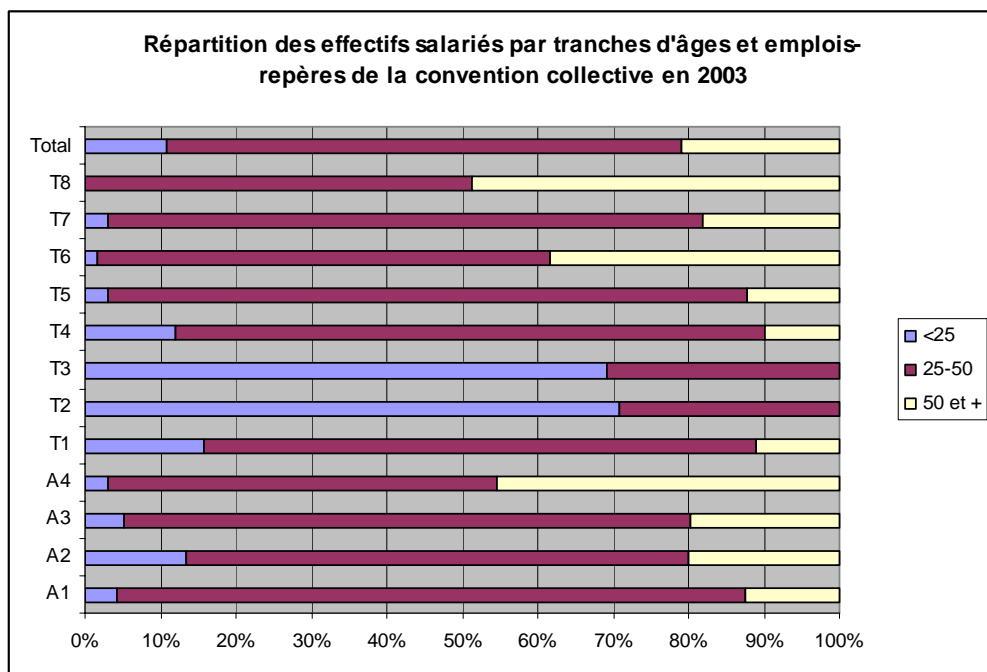


		Coefficient	Cadres/ Non cadres	Emplois-repères de la convention collective
Administratifs	A1	200 à 220	NC	Service administratif non spécialisé (réceptionnaire, standardiste...)
	A2	210 à 240	NC	Service administratif spécialisé
	A3	280 à 350	NC	Service secrétariat - comptabilité
	A4	280 à 400	C	Secrétaires de direction, autres cadres adm.
Techniques	T1	210 à 300	NC	Service Dessin, calcul, assistant technique
	T2	210 à 240	NC	Personnel en formation (mètreur débutant ou plurivalent, niveau entrée BEP)
	T3	260 à 280	NC	Personnel en formation (vérificateur débutant ou plurivalent, niveau entrée BacPro ou BTS)
	T4	290 à 320	NC	Personnel confirmé service mètres et vérifications (techniciens qualifiés)
	T5	320 à 370	NC	Personnel confirmé service mètres et vérifications (tech. spécialistes ou généralistes hautement qualifiés, tech. sup. études de prix, tech. sup. coordination)
	T6	380 à 430	NC	Cadres techniques (Techniciens supérieurs ayant des fonctions d'encadrement et AM)
	T7	430 à 500	NC	Cadres techniques (Techniciens supérieurs et AM : coordonnateurs, agents commerciaux, etc.)
	T8	500 à 580	C	Cadres : chefs d'agence, chefs d'agence principal, etc.

Les personnels « techniques » représentent 68% des effectifs (dont 61% de non cadres et 7% de cadres). Les personnels administratifs représentent 32% des effectifs (dont 6% de cadres administratifs). Parmi les personnels techniques, 8% sont des personnels en formation (il s'agit de salariés en formation interne, qui n'ont pas le statut de stagiaires en formation continue), 23% des personnels confirmés, 19 % des « cadres techniques » (qui sont en fait des techniciens supérieurs hautement qualifiés et agents de maîtrise).

Les femmes représentent 88% du personnel administratif et 21% du personnel technique.

Les structures d'âges varient fortement selon la fonction occupée :



Intitulés des emplois-repères : voir graphique précédent.

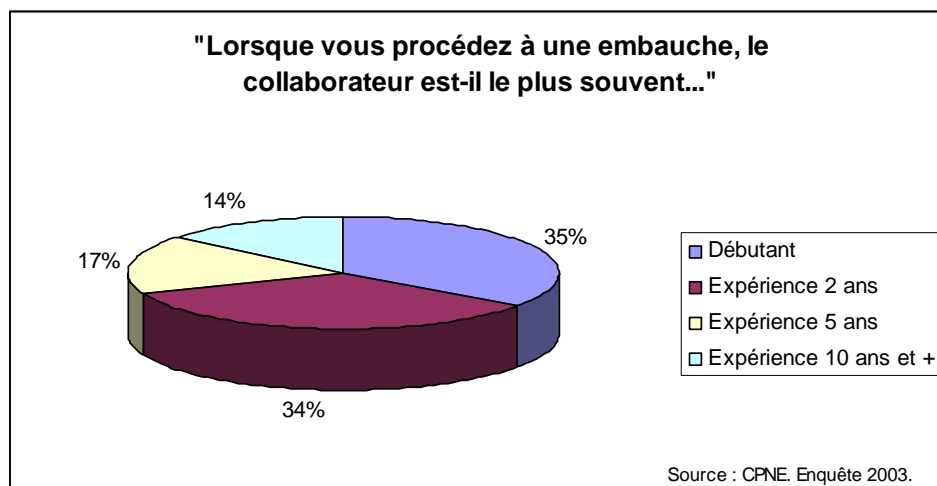
Les cadres administratifs et plus encore l'encadrement technique comprennent des proportions de plus de 50 ans proches de 50%. Une partie de la maîtrise technique compte également des proportions élevées de 50 ans et plus.

Les assistants (dessin, calcul) et les personnels

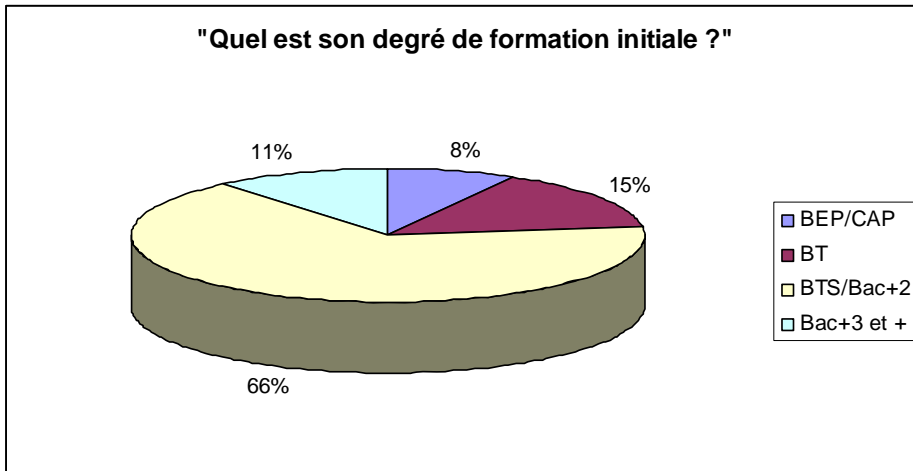
confirmés hors techniciens supérieurs hautement qualifiés et agents de maîtrise sont bien sûr nettement plus jeunes.

Niveaux de diplômes

Les niveaux de diplômes des salariés en fonction ne sont pas connus. En revanche, une information est donnée dans l'enquête 2003 de la CPNE sur les niveaux recherchés lors d'une embauche :



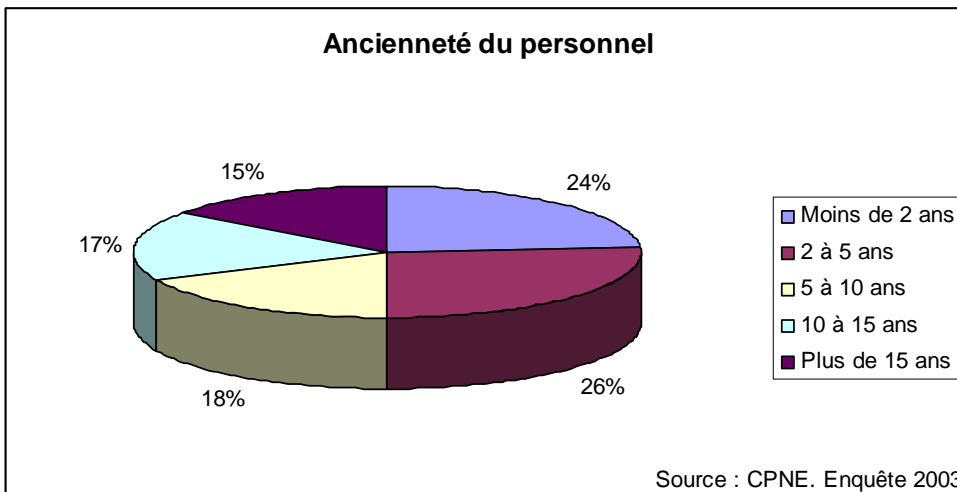
Les recrutements concernent majoritairement des débutants ou des personnes ayant une première expérience.



Le niveau de formation le plus recherché est bac + 2 (2/3 des répondants).

Mobilité professionnelle, mouvements de main d'œuvre

La seule information indirecte est donnée par l'enquête de 2003, en ce qui concerne l'ancienneté du personnel.



La mobilité professionnelle semble assez importante, puisque près de la moitié des effectifs n'étaient pas dans l'entreprise il y a 5 ans. Un quart des effectifs sont là depuis moins de deux ans.

Moins d'un tiers des effectifs ont plus de 10 ans d'ancienneté.

Points à retenir / Commentaires / Liste de questions

- Le secteur est d'abord constitué de petites entreprises, de 3,5 salariés (ETP) en moyenne. La taille moyenne est légèrement supérieure à la moyenne des cabinets libéraux, mais inférieure à la moyenne des branches du « cadre de vie » ;
- Les cabinets sont relativement concentrés dans quelques régions, Ile-de-France et Rhône-Alpes en particulier, où les cabinets sont un peu plus grands. Un pôle secondaire existe aussi dans l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire).
- La profession est peu féminisée (pour les salariés), excepté dans les fonctions administratives. Cela s'explique sans doute en partie du fait de la spécificité des

métiers « techniques », et aussi par le fait que les formations initiales qui conduisent aux métiers du secteur attirent probablement peu les jeunes filles.

- Les structures de qualification montrent que la proportion de salariés cadres est voisine de 6 à 7% pour les personnels administratifs comme pour les personnels techniques. Une proportion assez forte de salariés occupent des emplois de techniciens hautement qualifiés (dits « cadres techniques », qui sont en fait des techniciens supérieurs ou agents de maîtrise).
- 7 à 8% des effectifs recensés dans l'enquête 2003 de la CPNE étaient des personnels en formation interne (ces personnels n'ont pas le statut de stagiaires de la formation professionnelle).
- Les structures d'âge semblent relativement équilibrées, à l'exception des cadres et d'une partie des techniciens supérieurs et de la maîtrise, où la proportion de 50 ans et plus est comprise entre 40 et 50% des effectifs.
- Mais d'une manière générale, il y a un renouvellement assez régulier des effectifs dans la profession, près de la moitié du personnel est dans l'entreprise depuis moins de 5 ans, un quart depuis moins de 2 ans

Questions :

- la baisse du nombre de cabinets entre 2004 et 2005, identifiée par l'OPCA PL, s'explique-t-elle par une concentration croissante des cabinets ?
- la baisse des effectifs est-elle une conséquence de ces regroupements ?
- Le turn over semble important dans cette branche. Ce constat est-il partagé, et quels sont les éléments d'explications ?
- Quelles sont les catégories professionnelles des salariés qui quittent le secteur ?

3. Les pratiques de formation

Nombre de stagiaires et nombre d'heures de formation

2005	Diplômant ou certifiant		Non diplômé ou non certifiant		Ratio du nombre d'heures par stagiaire	
	nbre de stagiaires	heures	nbre de stagiaires	heures	diplômé ou certifiant	non diplômé ou non certifiant
Economistes	41	10 107	391	11 487	247	29
%	9%	47%	81%	53%		
Ensemble	8 624	2 622 894	34 832	1 268 175	304	36
%	20%	67%	80%	33%		

Globalement, les économistes représentent en 2005 1% des stagiaires et 0,55% des heures effectuées, alors qu'ils rassemblent 0,6% des effectifs salariés recensés par l'OPCA PL. Cela traduit un taux d'accès à la formation plus élevé (voir ci-après) mais aussi une **prédominance de formations non diplômantes et plutôt courtes**, relevant pour l'essentiel du plan de formation. Les formations diplômantes représentent moins de la moitié des heures (au lieu des 2/3 en moyenne). Le

nombre d'heures moyen par stagiaire est inférieur à la moyenne, que ce soit pour les formations diplômantes ou pour le non diplômant.

Taux d'accès à la formation

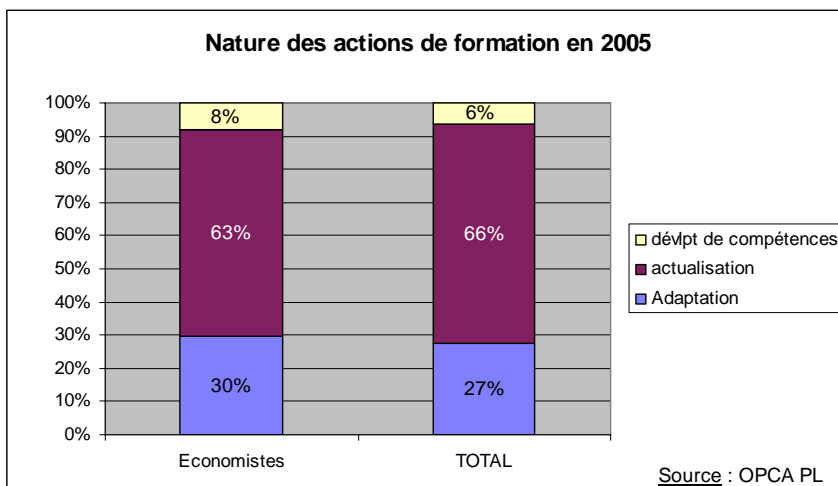
	Taux d'accès homme	Taux d'accès femme	Taux d'accès H/F
Economistes	26%	15%	21%
Ensemble prof. libérales	17%	11%	12%

Le taux d'accès à la formation est presque deux fois plus élevé que la moyenne. L'écart est nettement plus favorable pour les hommes. Par rapport aux autres branches de la filière « cadre de vie », le taux d'accès est supérieur aux architectes (19%) mais inférieur aux géomètres (24%).

Répartition par types de dispositifs : plan, périodes, contrats

	Nbre de stagiaires par type de formation				Nbre de stagiaires plan par domaine de formation		
	contrats	période	plan	Total	Adaptation	Actualisation	dévlpt de compétences
Economistes	13	0	419	432	124	262	33
Ensemble prof. lib.	4 271	3 060	36 125	43 456	9 921	23 957	2 247

Le plan représente 97% des stagiaires, contre 83% en moyenne. Les contrats de professionnalisation ne représentent que 3% (moyenne : 10%). L'alternance semble donc très peu développée dans la branche (sauf éventuellement dans le cadre de l'apprentissage ?).



Les cabinets d'économistes effectuent surtout des actions d'actualisation des compétences (63% des stagiaires contre 66% en moyenne dans les cabinets libéraux) puis d'adaptation (30% contre 27% en moyenne)

Nous n'avons pas de détail sur les formations effectuées.

Profil des personnes en formation

	Nombre de stagiaires par catégories socio-professionnelles et sexe								
	Employé		Technic		Cadre		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
Economistes	195	105	0	1	108	23	303	129	432
%	45%	24%	0%	0%	25%	5%	70%	30%	100%
Ensemble	4560	27526	1687	1142	2583	5958	8830	34626	43456
%	10%	63%	4%	3%	6%	14%	20%	80%	100%

La catégorie des cadres est sur-représentée par rapport à la moyenne (30% des stagiaires contre 20%). Cependant, cela s'explique peut être par les formations de cadres dirigeants. Une partie des techniciens supérieurs et de la maîtrise est sans doute intégrée dans cet effectif¹.

Les femmes sont très minoritaires dans toutes les catégories professionnelles. Si la profession est moins féminisée que l'ensemble des professions libérales, on observe qu'en plus le taux d'accès des femmes à la formation est très inférieur.

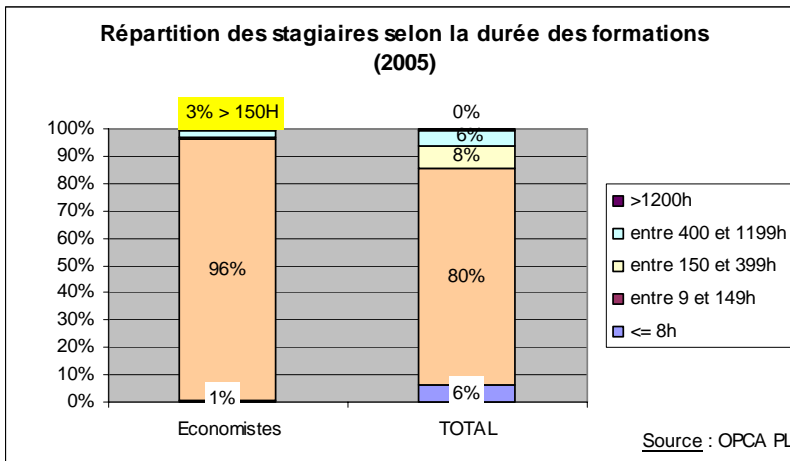
	-25 ans		25 ans à 44 ans		45ans et +		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Economistes	49	11%	262	61%	121	28%	432
Ensemble	8 064	19%	26 996	62%	8 396	19%	43 456

Les structures d'âge des stagiaires en formation montrent que les 45 ans et plus sont nettement plus représentés que pour les autres professions libérales, et les moins de 25 ans beaucoup moins. Sans doute est-ce lié en partie au fait que les cabinets d'économistes comptent près de 10% de personnels en formation dans leur effectif, qui peuvent être des personnes en formation initiale (en apprentissage par exemple) n'apparaissant pas dans les données statistiques de l'OPCA PL.

¹ Il y a une incertitude liée à la codification interne de l'OPCA PL de la CSP du stagiaire, par rapport à la grille à critères classants de la convention collective.

Durée moyenne de formation

	durée des actions					
	<= 8h	entre 9 et 149h	entre 150 et 399h	entre 400 et 1199h	>1200h	Total
Economistes	3	414	2	9	4	432
Ensemble prof. lib.	2 674	34 573	3 379	2 680	150	43 456



La grande majorité des actions de formation sont de courte durée (96% comprises entre 9 et 149 heures), une proportion sensiblement plus élevée que la moyenne.

Il n'y a pas d'actions de développement des compétences, ce qui explique la très faible proportion de formations plus longues.

Points à retenir / Commentaires / Liste de questions

- Le taux d'accès à la formation des salariés des cabinets d'économistes est plus élevé que la moyenne, mais nettement plus pour les hommes que pour les femmes ;
- Les formations sont majoritairement des formations non diplômantes ou non certifiantes, et de durées courtes, effectuées dans le cadre du plan de formation. Ce sont pour la plupart des actions d'actualisation des compétences, devant les actions d'adaptation au poste de travail.
- Les dispositifs de formation continue en alternance (contrats de professionnalisation en particulier) sont inexistants.
- Les cadres – et sans doute « les cadres techniques » qui sont en fait des techniciens supérieurs et agents de maîtrise - sont proportionnellement surreprésentés dans les stagiaires de la formation, par rapport à la moyenne des professions libérales, et cela est sans doute lié à la spécificité des métiers de cette branche.